



AVIS DE PUBLICITE

Identification de l'organisme acheteur :

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION - Monsieur le Président - Espace Saint Germain, Bâtiment ANtarès, 30 Avenue Général Leclerc, 38200 VIENNE - Tél : 04 74 78 32 10 -
mèl : marches@vienne-condrieu-agglomeration.fr -
web : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr> -
SIRET 20007701400013.

Groupement de commandes : Non.

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 36 mois.

Objet : **Fourniture et pose de matériels de sport et de pièces détachées pour les équipements sportifs de Vienne Condrieu Agglomération.**

Référence acheteur : 26VCA11.

Type de marché : Fournitures.

Procédure : Procédure adaptée ouverte.

Technique d'achat : Accord-Cadre.

Lieu de livraison : Gymnase de Saint-Romain-en-Gal - Chemin de la plaine - 69560 Saint-Romain-en-Gal.

Durée : 36 mois.

Description : Fourniture et pose de matériels de sport et de pièces détachées pour les équipements sportifs de Vienne Condrieu Agglomération. La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte.

Forme de marché : Accord-cadre à bons de commande avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R.2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Durée de l'accord cadre : 1 an renouvelable 2 fois un an (soit 3 ans au total). Prestations réparties en 2 lots.

Lot n°1 - Montant maximum de 75 000 euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre.

Lot n°2 - Montant maximum de 100 000 euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre.

Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre. Le lot n°1 sera attribué à un seul opérateur économique. Le lot n°2 sera multi-attributaire.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

Classification CPV :

Principale : 37400000 - Articles et équipements de sport.

Complémentaires : 37410000 - Équipements de sports de plein air, 37420000 - Équipements de gymnastique.

Forme de la procédure :

Prestation divisée en lots : oui.

Les variantes sont exigées : Non.

Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Pourvoir adjudicateur.

Lot N° 1 - Fourniture de matériel de sport d'intérieur et d'extérieur - CPV 37400000

Lieu de livraison : Gymnase de Saint-Romain-en-Gal, Chemin de la plaine, 69560 Saint-romain-en-gal.

Lot N° 2 - Fourniture et pose matériels spécifiques de gymnastique ainsi que la fourniture de pièces détachées et d'entretien - CPV 37420000

Lieu de livraison : Gymnase de Saint-Romain-en-Gal, Chemin de la plaine, 69560 Saint-romain-en-gal.

Conditions de participation

Formulaire DC1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Déclaration appropriée

de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
Références sur des livraisons spécifiées : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ; Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes : Pour le lot 1 : Qualisport et certifications fédérales FFA, FFBB, FFV, LNV, FFhandball, FF badminton, FFF, FFME, appareils de musculations et fitness ; Pour le lot 2 : Conformité fédérales FFG.

Marché réservé : NON.

Réduction du nombre de candidats : Non.

La consultation comporte des tranches : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

Visite obligatoire : Non.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs : Service Commande Publique.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Dépôt dématérialisé : Activé.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Remise des offres : 27/07/26 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Renseignements complémentaires :

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). Le pouvoir adjudicateur applique le principe «Dites-le nous une fois». Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Prix révisibles trimestriellement. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de Vienne Condrieu Agglomération.

Aucune retenue de garantie n'est prévue. Aucune avance n'est prévue.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex - Tél : 04 7642 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69 - greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info/>
Envoi à la publication le : 02/07/26.